

N É G O C I A T I O N S S A L A R I A L E S

Propositions patronales : ...rien !

La première réunion de négociation sur les rémunérations s'est tenue ce jour. Après avoir entendu les Organisations syndicales exposer leurs revendications, la délégation des employeurs a déclaré ne pas être en mesure d'avancer la moindre proposition de revalorisation avant le 28 novembre...

À l'heure où des efforts considérables sont demandés aux salariés, particulièrement dans le cadre de la commercialisation des titres Natlix, nous étions en droit d'attendre un peu plus de considération. Pire, face à la menace d'un mouvement de grève, le porte parole de la délégation des employeurs a déclaré «*si nous ne plaçons pas les titres Natlix auprès de notre clientèle, ce n'est pas grave, ils seront placés auprès des institutionnels. De toute façon, ils seront vendus*». Les salariés qui sont mobilisés depuis des semaines sur cette opération apprécieront la pertinence de la remarque !

Provocation, irresponsabilité

Le silence des employeurs est assourdissant. Leur mutisme augure que leur intention de revalorisation serait du même type que les années précédentes (à savoir quelques dixièmes de points). Attitude qui a conduit à une perte de pouvoir d'achat de nos salaires, sur la période 2000/2006, de 8 % à 12 %, selon les catégories.

Les employeurs ont sans doute voulu éviter les effets négatifs d'une maigre annonce sur le «moral des troupes», au moment où il est demandé des efforts accrus.

Leur calcul est sans doute mauvais car, ne rien dire risque en l'occurrence d'être pire encore, d'autant qu'il est accompagné d'une déclaration provocante sur le peu de considération faite du travail autour de Natlix.

Ce ne sont pas les actions distribuées aux salariés qui permettront de redresser la barre. En effet, l'offre différenciée se décomposera entre, d'une part 6 millions d'actions réparties entre 100 000 salariés et, d'autre part, 10 millions de stocks options réparties entre quelques centaines de dirigeants !

La mobilisation est engagée

L'ensemble des délégations syndicales a demandé aux employeurs de convoquer, rapidement, une nouvelle réunion de négociation sur le thème des rémunérations. La délégation patronale se réfugie derrière un calendrier qui l'empêcherait de répondre favorablement.

Si cette position ne devait pas évoluer, les employeurs porteraient la responsabilité de voir se généraliser les appels à la grève, déjà programmés dans plusieurs entreprises.

Le Secrétariat National :

Jean-David Camus, Gérard Commarmond, Patrick Galpin, Serge Huber et Michel Ricard.